



$$2,46 + 0,64 = 3,10$$

# NAO 2008

## Prologue

Les propositions ont été présentées par Mr Yves Desjacques (DRH groupe).

### Au 1er avril, pour les employés :

- augmentation du salaire net de 3,10 % de la façon suivante :  
0,64 % dû à la nouvelle répartition de la cotisation AG2R  
2,46 % d'augmentation directe sur le salaire.
- possibilité d'augmentation des contrats à temps partiel :  
passage de 26 h à 28 h (automatique, à la demande du salarié)  
passage de 28 h à 30 h (automatique, à la demande du salarié)
- embauche mini à 30 h.
- généralisation de la polyvalence pour atteindre un temps complet

### Au 1er avril, pour l'encadrement :

- 3 % de la masse salariale distribués "au gré de la hiérarchie", avec la mise en place d'une réserve de 5 % pour le personnel féminin ayant eu un congé maternité ou un congé parental.

### Au 1er juin, pour les employés :

- revalorisation de la grille suivant l'accord de 2006, soit une pente de 21 % avec un départ 1A à 8,49 € et un 4B à 10,28 €
- revalorisation de la grille spécifique vendeur (ci-joint)
- possibilité de fractionner la semaine de RTT (à la demande du salarié)
- pour les temps complets : semaine hautes maxi + 5 h, mini - 5 h soit 41 h et 31 h

### Pour tous :

- mise en place d'une carte fidélité salarié pour bénéficier des remises sans avoir la carte de paiement
- abondement pour tous les fonds du FCP (fond commun de placement)
- mise en place d'un PERCO (Plan d'épargne Retraite Collectif), d'un CET (Compte Epargne Temps) abondés et accessibles également aux employés.

Prochaine réunion  
19 février 2008  
à 9 heures

**Cfdt**  
des choix, des actes  
Distribution Casino France